

Le vendredi 13 décembre 2019

ESTIMATION DE VOTRE BUDGET V.I.E

(Document non contractuel)

Pays de destination : FIDJI
Ville d'arrivée : SUVA
Tranche Chiffre d'Affaires : < 50 M€
Durée de la mission : 12 mois
Logement pris en charge par l'entreprise : Non

		Montant en Euros H.T (1)
Montant total de l'indemnité forfaitaire d'entretien (2)	2258,74 € x 12	27104,88 €
Frais de gestion (fixés selon chiffre d'affaires) et protection sociale du V.I.E (tarif pouvant faire l'objet d'une remise en fonction du nombre de V.I.E en poste)	241,00 € x 12	2892,00 €
Le forfait bagage est pris en charge par l'entreprise (Remboursement au V.I.E par l'entreprise des frais de transport de bagages à hauteur de 150 kg par trajet, sur présentation de facture)		
Le titre de transport est pris en charge par l'entreprise		
TOTAL		29996,88 €

(1) Ces tarifs, réajustés périodiquement, sont donnés à titre indicatif.
- Ils ne comprennent pas les dépenses opérationnelles liées à la mission.

(2) Cette indemnité (barème de Octobre 2019) est composée :
- d'un élément commun à tous les V.I.E de **723,99 € H.T.**
- et d'un élément lié au pays d'affectation FIDJI soit **1534,75 € H.T.**

Si l'entreprise prend à sa charge le logement du candidat, elle bénéficie de l'abattement logement de 20% sur l'élément lié au pays d'affectation.

Rappel :

- Vous pouvez intégrer le coût d'un V.I.E à un contrat Assurance Prospection de Bpifrance Assurance Export.
- De nombreuses régions cofinancent l'envoi d'un V.I.E à l'étranger.
- Les dépenses liées au recours à un V.I.E sont éligibles au Prêt Croissance International de Bpifrance.